



STRATÉGIE
2017-2021

Nigéria

Nigéria

Résumé exécutif

Au Nigéria, fédération aux 36 États qui dépassera bientôt les 200 millions d'habitants et dont le PIB est à peu près au même niveau que celui de l'Afrique du Sud, les enjeux de développement durable et les vulnérabilités donnent le vertige : pression démographique, exposition au changement climatique, chômage et sous-emploi, insuffisante cohésion sociale et géographique, tensions sécuritaires, gouvernance perfectible, inégalités, dépendance aux revenus du pétrole, sous-alimentation chronique en électricité... Dans le même temps, les fondamentaux du pays — potentiel de croissance élevé, place de premier choix en Afrique, besoins d'investissements colossaux dans les infrastructures et pour l'industrialisation, démocratie entrée dans les mœurs, dynamisme entrepreneurial... — prêtent à l'optimisme mais illustrent aussi les risques, notamment environnementaux, d'un modèle de développement insuffisamment durable.

Moins de dix ans après le début de ses activités dans le pays, l'AFD est devenue un partenaire légitime du Nigéria dans quelques secteurs clés comme l'énergie, l'eau urbaine, les pistes rurales ou encore le transport urbain. Son positionnement unique de prêteur bilatéral aux solutions de financement variées, souveraines et non-souveraines, a porté ses fruits auprès de quelques acteurs clés comme le ministère fédéral des finances, l'État de Lagos, les ministères fédéraux en charge de l'eau, de l'énergie et des pistes rurales, quelques banques de premier choix ou encore la banque mondiale (BM). Pour autant, malgré les 1,15 Mds d'EUR engagés en 9 ans (y compris l'activité régionale), cette légitimité reste fragile dans un pays singulier où l'Aide publique au développement (APD) compte très peu. La capacité d'endettement du pays est mise à l'épreuve par la crise économique, le secteur bancaire souffre, mais les dons américains, britanniques et européens sont importants, tout comme l'activité des bailleurs multilatéraux et de la Chine, cette dernière offrant des solutions clés en main de financement des grandes infrastructures du pays, pour des volumes considérables. Dans la continuité de sa stratégie précédente, et en s'inscrivant dans les trois grandes priorités stratégiques du gouvernement nigérian (restauration de la croissance économique, construction d'une économie compétitive et amélioration du capital humain), dont la finalité est de « promouvoir une croissance inclusive », l'AFD privilégie le facteur économique tout en s'assurant de la soutenabilité environnementale du développement du pays et du

juste partage de ses fruits. La finalité des interventions de l'AFD est ainsi de **contribuer au développement d'une économie compétitive, créatrice d'emplois et de richesses et à un développement partagé, inclusif et résilient**. Quatre objectifs opérationnels en découlent : (i) soutenir la diversification de l'économie hors pétrole, en recourant notamment à l'innovation financière et en ciblant les PME, les PPP et l'agriculture ; (ii) **favoriser la transition énergétique bas carbone**, en sécurisant le système électrique et en développant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ; (iii) **contribuer à une activité agricole résiliente et plus productive, et à la sécurité alimentaire**, en soutenant les infrastructures rurales et les services aux petits producteurs ; (iv) **accompagner la transition territoriale** (y compris dans les zones vulnérables) en investissant dans quelques villes et le nord du pays. Certaines fragilités sont directement ciblées : l'exposition au changement climatique, les inégalités territoriales, l'insuffisante cohésion du pays et la gouvernance.

Ces choix tiennent compte de la valeur ajoutée que l'AFD peut apporter dans un pays comme le Nigéria (par rapport aux autres partenaires au développement), des instruments financiers dont elle dispose (du prêt surtout), mais aussi des opportunités qu'ils offrent en termes de co-financement avec la BM, la BAfD et PROPARCO. Plusieurs transitions sont au cœur de cette stratégie : les transitions énergétique, territoriale et écologique, très directement en tant que priorités opérationnelles ; les transitions numérique et citoyenne moins directement, à travers certaines activités.

Au final, l'AFD sera plus grande au Nigéria, avec des engagements annuels proches de 300 M d'EUR¹, sera plus innovante, grâce à des instruments financiers sur-mesure, souverains comme non souverains, dont le développement sera le principal enjeu opérationnel au Nigéria, et plus partenariale, avec quelques États fédérés clés en tout premier lieu.

¹ Si l'AFD pèse et pèsera toujours à l'avenir très peu dans les grands équilibres macroéconomiques du Nigéria, le pays pèse d'ores et déjà beaucoup dans le bilan de l'AFD et son plan d'affaires.

SOMMAIRE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	2
1. ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS POUR LA STRATÉGIE DE L'AFD	4
1.1 DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PARTICULIÈREMENT FORTS	5
1.2 UNE STRATÉGIE DU PAYS RÉCEMMENT FORMALISÉE	7
1.3 UN PAYS FAIBLEMENT DÉPENDANT DES FLUX D'APD	8
1.4 DES RELATIONS BILATÉRALES AU BEAU FIXE	10
2. UN BILAN DES ACTIVITÉS PASSÉES CONFORME AUX PRÉVISIONS	11
3. UNE STRATÉGIE D'INTERVENTION DE L'AFD SANS RUPTURE	13
3.1 DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES RÉPONDANT AUX PRIORITÉS DU PAYS ET CONFORMES À CELLES DE L'AFD EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE	14
3.2 DES OBJECTIFS ET ACTIVITÉS RENOUELÉS	15
3.3 DES OBJECTIFS TRANSVERSAUX COHÉRENTS AVEC LES PRIORITÉS DE L'AFD AU NIVEAU MONDIAL	19
3.4 DES PARTENARIATS RENFORCÉS ET UNE PRODUCTION DE CONNAISSANCES DYNAMIQUE	20
4. UNE AFD « PLUS GRANDE », « PLUS PARTENARIALE » ET « PLUS INNOVANTE » AU NIGÉRIA	21
5. INDICATEURS DE SUIVI DE LA STRATÉGIE	23
LISTE DES SIGLES	25

1

ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS POUR LA STRATÉGIE DE L'AFD

1.1 DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PARTICULIÈREMENT FORTS

Une démocratie en consolidation et une gouvernance perfectible

La République fédérale du Nigéria est une démocratie depuis 1999. Cette récente et courte période de stabilité politique succède à trente ans de régimes militaires qui ont fortement marqué les esprits et dont le passif continue de peser aujourd'hui. Depuis les élections de 2011, qui ont coûté la vie à 3 000 personnes, la démocratie se consolide progressivement avec l'élection paisible en 2015 du candidat d'opposition, Muhammadu Buhari. L'apprentissage de la démocratie n'est pas chose aisée dans une fédération de 36 États (et autant de gouvernements dirigés par des gouverneurs très puissants) et de 774 administrations locales où coexistent pouvoirs coutumiers et religieux, mais aussi dans un pays composé de 250 ethnies, dont 4 dominantes (Yoroubas, Haoussas, Igbo et Fulanis représentent environ 60 % de la population), aux représentations ou dominations politiques et/ou économiques inégales. La constitutionnalisation du fédéralisme a renforcé les différences entre le Nord et le Sud, voire entre l'Ouest et l'Est. Cette organisation administrative, qui ignore le fait urbain (il n'y a pas de municipalités au Nigéria), gouverne un territoire grand comme presque deux fois la France métropolitaine. Elle est le terreau d'une corruption très présente. Dans son dernier classement de l'indice de perception de la corruption, *Transparency International* classe le Nigéria au 136^{ème} rang parmi 176 pays. L'Administration Buhari a toutefois engagé une lutte sérieuse contre la corruption. La gouvernance sectorielle est également éclatée entre pouvoirs central et locaux. La gouvernance économique et financière est perfectible, comme le montre la gestion de la crise économique de 2016-2017 ou encore le classement du Nigéria à l'index « *Doing Business* » de la BM (145^{ème} sur 190, en progrès de 24 places en 2016). En 2017, le Nigéria se classe 35^{ème} sur 54 pays d'Afrique en termes de gouvernance, selon la fondation Mo Ibrahim. L'indicateur Reporters Sans Frontières classe pour sa part le Nigéria au 122^{ème} rang, sur 180 pays, en matière de liberté de la presse. Le pays a rejoint en juin 2016 le Partenariat mondial pour un gouvernement ouvert (PGO). Il est membre du GIABA (Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest), mais pas du GAFI (Groupe d'Action Financière).

L'explosion démographique et urbaine

Avec une population comprise entre 180 et 200 millions de personnes, qui croît au rythme de 2,6 % chaque année (avec une moyenne de 5,7 enfants par femme, la transition démographique n'a pas vraiment commencé au Nigéria, en tous cas dans une large partie du pays), le Nigéria est le géant démographique de l'Afrique. Selon la BM, sa population pourrait atteindre 260 millions en 2030 et même 410 millions en 2050 selon les Nations Unies², ce qui placerait le Nigéria au troisième rang mondial. 45 % de la population a moins de 15 ans, ce qui constitue à la fois un atout considérable et un défi majeur puisque 17,6 millions de jeunes de 15 à 24 ans (qui comptent pour 21 % de la population active), soit 49,7 % d'entre eux, sont déjà sans emploi (25,2 %) ou sous-employés (24,5 %). Plus largement, sur l'ensemble de la population active, le taux de sous-emploi est estimé à 35,2 % (source : *National Bureau of Statistics*), dont 14,2 % sans emploi du tout (16,3 % chez les femmes). Selon la BM, le taux de croissance annuelle de la population urbaine est d'environ 4,8 %, tandis que 50 % de la population vit déjà dans une agglomération de plus de 20.000 habitants, contre 37 % en moyenne en Afrique subsaharienne³. La population urbaine pourrait doubler d'ici 2050. À part Lagos, dont la population

est proche des 20 millions d'habitants et gagne chaque année une population équivalente à celle de Bordeaux, le pays compte sept agglomérations de plus d'un million d'habitants, nombre qui pourrait s'élever à 23 en 2030, pour 41 dans toute l'Afrique subsaharienne.

Cette urbanisation intense et non planifiée du pays s'accompagne d'un déficit en infrastructures économiques et urbaines, locales ou nationales, mais aussi d'inégalités criantes entre le Nord et le Sud, entre les villes et les campagnes, entre les femmes et les hommes, ou encore entre les quartiers formels et informels.

L'augmentation de la pauvreté et des inégalités, principale cause de vulnérabilité

Malgré la croissance (jusqu'en 2015, tout au moins), la pauvreté gagne du terrain au Nigéria. Plus de 63 % de la population vit avec moins de 1,4 d'USD par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA). Cela signifie que plus de 100 millions de personnes y vivent dans l'extrême pauvreté, dont 70 millions de femmes⁴. Alors que le nombre total de pauvres dans le Sud a diminué de presque 6 millions depuis 2004, il a augmenté de près de 8 millions dans le Nord, l'Est et l'Ouest. Seul le Sud-Ouest, autour de la capitale économique Lagos, a véritablement bénéficié d'une réduction de la pauvreté, avec 4 millions de personnes qui en sont sorties depuis 2004. La richesse est inégalement répartie au sein de la population, y compris entre femmes et hommes, avec un coefficient de Gini⁵ de 0,49 en 2013 (0,45 pour l'ASS en 2016), alors que le PIB par habitant en PPA (6 003 USD en 2015) fait plutôt bonne figure par rapport aux autres pays d'ASS (3 088 USD au Kenya). Les écarts de qualité et d'accès aux services et infrastructures de base se sont également creusés.

L'indice de développement humain (IDH) plaçait le Nigéria au 152^{ème} rang sur 188 en 2015 : l'espérance de vie à la naissance (51,3 ans) est particulièrement basse (58,9 ans en ASS) ; 69 % et 56 % seulement de la population ont respectivement accès à une source d'eau potable et à l'électricité, niveaux là encore sensiblement inférieurs à ceux de l'ASS ; le taux de scolarisation à l'école primaire était de 82 % en 2015 (30 à 40 % seulement dans le Nord), alors qu'il approche les 100 % pour l'ensemble de l'ASS ; les taux d'alphabétisation, de 41 et 61 % respectivement pour les femmes et les hommes, sont encore plus préoccupants.

Plus largement, le Nigéria a adopté des modes de gouvernance et des pratiques permettant de minimiser les risques d'implosion face aux écarts entre régions et entre groupes socio-politiques et ethniques, d'une région à l'autre mais également entre groupes majoritaires et minoritaires au sein d'une même région, et entre les groupes religieux. Cependant, les inégalités horizontales et la perception de ces inégalités perdurent.

² Source: Nations Unies, *World Population Prospects: The 2015 Perspectives*.

³ Source : from Oil to cities, Nigéria next transformation.

⁴ Déclaration de l'ancienne Ministre fédérale en charge des Affaires féminines (Daily Post, 2013).

⁵ L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de salaires (de revenus, de niveaux de vie...). Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie... seraient égaux.

Un pays en crise sécuritaire récurrente

L'Administration Buhari a pris ses fonctions dans un contexte de défis majeurs en matière de sécurité. L'insurrection de Boko Haram dans le Nord-Est du pays a entraîné la perte de plus de 20.000 vies et le déplacement de 2 millions de personnes, affectant négativement les moyens de subsistance de 6 autres millions de personnes, avec des répercussions transcendant les frontières du pays. La crise du Nord-Est a des conséquences sur les pays voisins Tchad, Niger et Cameroun : même si Boko Haram était déjà bien implanté dans ces pays, son expansion géographique s'est d'abord faite à partir du Nigéria. La crise Boko Haram a donc une dimension sous-régionale majeure, tant sécuritaire que migratoire, commerciale qu'économique.

Parallèlement, les conflits séculiers entre éleveurs nomades et agriculteurs se sont intensifiés ces dernières années, tout en se déplaçant vers le Sud du pays à travers la « Middle Belt », la partie centrale du pays. Les défis sécuritaires concernent aussi le développement de la criminalité (enlèvements...), en particulier dans les zones urbaines, les attaques récurrentes contre les installations pétrolières et gazières, un retour au militantisme à visée indépendantiste dans le Sud-Est Igbo et un prosélytisme religieux multiforme. Ces défis trouvent leur origine dans les niveaux élevés de pauvreté, la montée du fondamentalisme religieux, le chômage et le nombre croissant de jeunes désœuvrés, mais également dans la dégradation des ressources naturelles, cette dernière étant elle-même accentuée par les impacts du changement climatique.

Étant donné le poids démographique, économique et géographique du Nigéria, sa stabilité est essentielle pour l'ensemble de la sous-région.

L'enjeu de stabilisation économique et monétaire

Durant plus de trois décennies, le pétrole a été le moteur de la croissance du Nigéria mais l'émergence des activités de services a progressivement réduit sa contribution à la richesse nationale (qui ne compte plus que pour 16 % de la valeur ajoutée), assurant une relative stabilisation de la croissance à un niveau supérieur à celle de la population (6,3 % en moyenne entre 2005 et 2015) et une progression du niveau de richesse par habitant. Pour autant, les effets de « ruissèlement » du secteur pétrolier sur le reste de l'économie restent significatifs (70 % des recettes fiscales et 95 % des recettes en devises avant la crise), comme en témoigne la nette baisse du régime de croissance enregistrée depuis juin 2014 suite à la contraction des cours du pétrole, puis l'entrée en récession en 2016 (-1,6 %). Si le taux d'endettement public reste modéré (16 % du PIB plus 6 % de dette contingente), les ressources du gouvernement fédéral, exposées aux évolutions des cours du pétrole, ont chuté. Le service de la dette, qui ponctionne désormais près de 65 % des ressources fiscales, est plus inquiétant. La plupart des États fédérés connaissent des difficultés à honorer leur dette intérieure voire à assurer leurs dépenses courantes⁶. Exposée au secteur énergétique (près de 30 % de l'encours), l'activité de crédit montre des signes préoccupants. Au-delà de la chute des crédits à l'économie et de la flambée des taux d'intérêt, les taux de prêts non performants sont désormais à deux chiffres pour une majorité de banques, tandis que les autres ratios bilanciaux se détériorent. Très fortes depuis 2015, les tensions sur la monnaie nigériane ont été depuis l'origine gérées de manière non conformiste par la Banque Centrale du Nigéria (BCN) qui a fait des choix de politique monétaire et de change atypiques. Au marché officiel, le naira a été tardivement dévalué (en juin 2016) de quasi 50 %⁷. Le cours au marché libre s'est quant à lui envolé pour atteindre jusqu'à 500 NGN/USD début 2017. Depuis mars 2017, la réinjection de devises par la BCN sur le marché a permis au Naira de se réapprécier considérablement sur le marché libre.

Le déficit d'infrastructures et la sous-exploitation du potentiel agricole, freins au développement du secteur productif

L'économie nigériane reste trop peu diversifiée. La croissance du secteur non pétrolier est en outre handicapée par une véritable crise du secteur électrique et par la vétusté de ses infrastructures de transport. La valeur du stock d'infrastructures est très faible (35 % du PNB). Si le pays concentre à lui seul plus de la moitié de la capacité électrique installée de toute l'Afrique de l'Ouest, avec 13.300 MW, dont 86 % en thermique au gaz et 14 % en hydraulique, la puissance réellement disponible sur le réseau est plus proche de 4.500 MW, avant pertes techniques, pour une demande au moins deux fois supérieure. Cet écart s'explique tant par le goulet d'étranglement que représente l'approvisionnement en gaz que par un réseau de transport d'électricité archaïque et sous-dimensionné. Par ailleurs, seules 20 % des routes existantes sont goudronnées, tandis que 70 % d'entre elles sont fortement endommagées. La gestion des services publics est le plus souvent défaillante. Pour ces raisons, le secteur industriel formel non-pétrolier demeure réduit quoiqu'en progression et ne contribue qu'à moins de 7 % au PIB.

Si sa contribution au PIB a diminué ces dernières décennies, pour n'atteindre aujourd'hui qu'environ 30 %, le secteur agricole emploie toujours plus des deux tiers de la population active⁸. Les obstacles au développement agricole sont très variés : le droit foncier traditionnel local est complexe et peu accessible ; les infrastructures d'irrigation ne bénéficient qu'à 1 % des terres agricoles⁹ ; la disponibilité en intrants est insuffisante, tandis que les techniques culturales évoluent peu et l'accès au crédit demeure limité (1,4 % seulement de l'activité bancaire) ; le niveau de mécanisation est également très faible ; les infrastructures de stockage (silos, etc.) et de transport (réseau national de routes, mais aussi pistes rurales) sont rares et dégradées, ce qui entraîne d'importantes pertes après récolte, estimées à 40 %. La plupart des cent millions de fermiers nigériens cultivent, avec leurs familles, des surfaces de l'ordre d'un hectare, principalement pour leur propre consommation, et commercialisent sur les marchés locaux les surplus, souvent lorsque les prix sont au plus bas. De leur côté, les filières de transformation agro-industrielle et de création de valeur ajoutée peinent à se mettre en place en raison d'un approvisionnement en électricité¹⁰ intermittent. Les marchés d'exportation sont peu accessibles en raison de standards phytosanitaires inatteignables. Le faible niveau d'organisation des producteurs ne favorise pas la mutualisation des services (à la production, au stockage, au transport ou à la commercialisation). L'agro-industrie est donc peu développée au Nigéria, même si elle connaît une renaissance depuis 2010 avec l'implantation de groupes nigériens et étrangers. Très peu de produits sont transformés et encore moins exportés. A contrario, le Nigéria importe en masse des produits transformés. L'enjeu est donc de concilier un appareil productif reposant sur une main d'œuvre nombreuse et non qualifiée et un système de transformation/commercialisation peu développé.

En 2017, le risque de famine reste présent, surtout dans le nord-est du pays : 4,7 millions de personnes étaient ainsi, en mai 2017, en situation d'insécurité alimentaire dans les trois États du Borno, de l'Adamawa et de Yobe¹¹, et même 7 millions sur l'ensemble des États du Nord.

⁶ Déficit cumulé des 36 États fédérés estimé à un trillion de Nairas fin 2015.

⁷ 160 NGN / USD en mai 2015 contre 340 NGN / USD en mars 2017.

⁸ Dont la grande majorité vit avec moins d'un dollar par jour.

⁹ Et les infrastructures existantes sont peu ou mal entretenues.

¹⁰ À l'exception de quelques grands projets industriels portés par le secteur privé

(Dangote, etc.) qui bénéficient de l'effet d'aubaine d'un marché très protégé.

¹¹ Classement en catégorie 3, 4 ou 5 de l'Integrated Food Security Phase Classification / IPC ; source : Cadre harmonisé du Nigéria.

De lourds enjeux environnementaux

Les émissions de gaz à effet de serre du pays étaient estimées en 2013 par le *World Resources Institute* (WRI) à 491 millions de tonnes de CO2 équivalent, soit plus de 2,5 tonnes par habitant et par an (contre 6 en Europe). Les activités les plus émissives sont la déforestation et le changement d'usage des sols, l'énergie, l'agriculture et les déchets. L'objectif exprimé par le gouvernement nigérien à travers sa contribution à l'Accord de Paris (*Intended Nationally Determined Contribution*, INDC) est de réduire les émissions de 45 % d'ici à 2030 par rapport à une trajectoire « business as usual ». Pour atteindre cet objectif, la INDC¹² recommande la réduction de l'utilisation du charbon de bois pour limiter la déforestation, la valorisation des gaz associés à la production de pétrole (arrêt du torchage de gaz et réutilisation en vue d'autres usages), l'amélioration de l'efficacité énergétique, le recours aux énergies renouvelables, y compris décentralisées (*off grid*), le développement des transports publics, etc. Le plan de redressement économique publié en mars 2017 (*Economic Recovery and Growth Plan*, ERGP, en anglais) n'y fait pas référence, au-delà de l'élimination du torchage de gaz d'ici 2020. Il préconise ainsi un recours accru au charbon pour la génération électrique.

Compte tenu de ses caractéristiques physiques, de sa croissance démographique soutenue et de la densité de la population particulièrement élevée dans la partie côtière, des fortes inégalités sociales et de la structure de son économie, le Nigéria peut être considéré comme étant fortement vulnérable aux effets du changement climatique. Son importante population est un facteur de pression sur les écosystèmes et, en retour, un facteur de forte exposition. La recrudescence d'événements climatiques exceptionnels se fait en outre ressentir sur l'activité agricole et

impacte la sécurité alimentaire du pays et de la sous-région. La résilience des systèmes agricoles et urbains (notamment à Lagos, en bord de mer) est au cœur de cette vulnérabilité. Le Nigéria est aussi confronté à une recrudescence d'événements catastrophiques liés au climat : sécheresse et désertification au Nord, inondations et érosion des sols et des côtes au Sud ; ainsi qu'à la pollution pétrolière dans le Delta du Niger, notamment due au torchage du gaz, aux déversements de pétrole consécutifs aux vols et à l'activité de raffinage clandestin. Peu de stratégies d'adaptation sont mises en œuvre par les institutions publiques, fédérales ou fédérées. Que ce soit en zone urbaine ou rurale, les dispositifs d'adaptation sont inexistantes et la résilience individuelle des acteurs, en particulier les plus pauvres, est déjà mise à rude épreuve (inondations urbaines affectant fortement les quartiers défavorisés, pertes agricoles importantes, etc.).

“

Ces enjeux de développement durable sont pour la plupart d'entre eux des fragilités tant pour le Nigéria que pour le continent africain, vu le poids démographique et économique du pays. Leur interrelation fait la complexité du Nigéria.

1.2 UNE STRATÉGIE DU PAYS RÉCEMMENT FORMALISÉE

Depuis l'instauration de la démocratie en 1999, les gouvernements successifs ont mis l'accent sur les mêmes priorités, à savoir l'électricité et l'énergie, la sécurité alimentaire, la création de richesses et d'emplois, les transports, la réforme foncière, la sécurité et l'éducation. La transition politique de 2015, avec l'arrivée au pouvoir du Président Buhari et d'une coalition regroupée au sein du parti *All Progressive Congress* (APC), n'a pas réellement rebattu les cartes. La plateforme programmatique de l'APC a pris la forme du manifeste politique « *Un nouveau parti, un nouveau Nigéria* », considéré comme la stratégie de la nouvelle équipe une fois au pouvoir. Celle-ci s'est traduite en trois priorités dès mai 2015 : (i) la lutte contre la corruption, (ii) l'amélioration de la sécurité et (iii) la reconstruction de l'économie.

C'est en mars 2017 que, confronté à une crise économique majeure, le gouvernement nigérien a formalisé sa stratégie économique. Il a ainsi publié son « Plan de relance et de croissance économique »¹³ (ERGP), qui est un plan à moyen terme couvrant la période 2017-2020. Celui-ci s'appuie sur plusieurs politiques sectorielles existantes, comme le *Nigeria Integrated Infrastructure Master Plan* ou le *National Industrial Master Plan*, ou encore le plus récent *Power Sector Recovery Plan*, dévoilés en parallèle. Un *Fiscal Sustainability Plan* a également été publié quelques semaines auparavant. À travers l'ERGP, il s'agit de « promouvoir une croissance plus diversifiée, plus durable et plus inclusive » (donc moins dépendante des ressources pétrolières).

L'ERGP a trois objectifs stratégiques : la restauration de la croissance économique, l'amélioration du capital humain et la construction d'une économie compétitive. Ses priorités sont ainsi :

- la stabilisation macroéconomique : alignement des politiques monétaire, commerciale et fiscale ; accélération de la génération de recettes non pétrolières (les autorités entendent augmenter le taux de prélèvements obligatoires de 6 % du PIB en 2016 à 15 % à l'horizon 2020) ; réduction drastique des dépenses ; privatisation d'entreprises publiques et vente d'actifs publics ;

- la sécurité alimentaire et agricole ;

- l'amélioration des infrastructures de transport : réalisation d'infrastructures prioritaires de transport ; mobilisation du secteur privé dans leur financement ;

- l'augmentation de la production électrique et pétrolière : accroissement de la production pétrolière ; extension des infrastructures électriques ; renforcement des capacités de raffinage ;

¹² Voir http://www4.unfccc.int/submissions/INDC/Published%20Documents/Nigeria/1/Approved%20Nigeria's%20INDC_271115.pdf

¹³ Voir <http://www.nationalplanning.gov.ng/images/pub/ERGP%20document%20as%20printed.pdf>.

• l'industrialisation du pays, avec une priorité donnée aux PME : amélioration de l'environnement des affaires ; accélération de la mise en œuvre du plan national d'industrialisation.

Ces priorités sont déclinées en diverses mesures.

La publication de ce plan était essentielle pour donner un cap à la stratégie socio-économique du gouvernement, mais aussi et surtout pour redonner confiance aux investisseurs économiques locaux et internationaux, dans un contexte économique de récession.

Au niveau régional, le Nigéria souhaite jouer pleinement son rôle de première puissance économique au sein de la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Au-delà du continent, la politique extérieure de la fédération est tournée vers les BRICS. Le gouvernement nigérian projette le pays dans le groupe du G20 à l'horizon 2020.

1.3 UN PAYS FAIBLEMENT DÉPENDANT DES FLUX D'APD

Une faible dépendance de l'Etat nigérian vis-à-vis de l'APD

Depuis le traitement de sa dette en Club de Paris en 2005 (annulation des deux tiers), le Nigéria est resté prudent vis-à-vis de l'emprunt extérieur, surtout bilatéral. L'endettement public extérieur est contrôlé depuis 2010 par un processus parlementaire de validation ex ante (*external borrowing plan*), puis par une procédure d'approbation, dossier par dossier, par le conseil des ministres (*Federal Executive Council, FEC*). Les États fédérés ne peuvent en outre pas s'endetter à l'extérieur et en devise sans l'accord et la garantie du gouvernement fédéral. Le taux d'intérêt des emprunts extérieurs est réglementairement plafonné à 3 %.

Dans ces conditions, le poids de la dette¹⁴ en général (16 % du PIB, estimation à fin 2016, dont 80 % en monnaie locale) et de la dette extérieure en particulier (4,6 % du PIB fin 2016, soit 11,4 Mds d'USD de stock, contractée à plus de 70 % auprès des multilatéraux^{15,16}) demeure faible. Mais la chute des recettes budgétaires du gouvernement fédéral, fortement exposées aux évolutions des cours du pétrole (à plus de 70 %), combinée à un recours accru à l'endettement intérieur et extérieur pour boucler le budget, au moment où le naira s'affaissait et les taux d'intérêt flambaient, a conduit à un alourdissement du service de la dette, qui ponctionne désormais près de 65 % des recettes budgétaires du gouvernement fédéral (au premier semestre 2016). Les 36 États fédérés enregistrent pour leur part des arriérés vis-à-vis du gouvernement fédéral en raison de leurs difficultés à honorer leur dette intérieure et à assurer leurs dépenses courantes.

Le Nigéria n'est pas sous programme du FMI. Le poids de l'APD ne représentait que 0,45 % du Revenu National Brut (RNB) en 2014, soit un niveau bien inférieur à celui des autres pays d'ASS (2,7 % en 2014)¹⁷.

Un petit nombre de bailleurs de fonds intervenant en prêt

La BM est le premier bailleur de fonds du Nigéria. Elle peut intervenir depuis mi-2013 à conditions mixtes IDA et IBRD mais, dans la pratique, recourt surtout à son guichet IDA. Les engagements annuels de la BM au Nigéria varient entre un et deux Mds d'USD. En 2016, la Banque a engagé un peu plus d'un milliard USD. Elle prévoit d'engager 2,65 Mds USD en 2017 en aide projet, et plus

“

Le poids de l'APD ne représentait que 0,45 % du Revenu National Brut du Nigéria en 2014, soit un niveau bien inférieur à celui des autres pays d'Afrique subsaharienne.

de 2 Mds en aide budgétaire sectorielle. Elle annonce une hausse de 30 % de son enveloppe IDA pour les prochaines années.

La BM est présente dans toutes les infrastructures (transport, pistes rurales, eau, électricité, irrigation), mais aussi dans l'éducation, la santé, l'environnement, l'agriculture ou encore la gouvernance ou le financement des PME. Elle répond aux sollicitations gouvernementales (création de deux structures de refinancement dans les domaines du logement et du soutien aux PME, sauvetage du secteur électrique, aide budgétaire d'ajustement macroéconomique, ...). Elle porte plusieurs programmes nationaux sectoriels (eau urbaine, pistes rurales, routes fédérales, irrigation...) qui couvrent potentiellement tous les États fédérés (sous réserve d'éligibilité), programmes ouverts au cofinancement d'autres partenaires au développement comme l'AFD (cas de l'eau et des pistes rurales).

Après une année 2016 exceptionnelle, la BAFD devrait ralentir ses engagements au cours des années à venir. Elle intervient désormais moins avec son guichet concessionnel FAD. Elle est concentrée sur les infrastructures (électricité, eau...), l'agriculture, le développement humain, l'emploi des jeunes et la résilience au changement climatique. Plus récemment, elle a développé une approche intégrée post-conflit dans le nord-est du Nigéria, incluant hydraulique rurale, assainissement et protection sociale.

Enfin, autre bailleur multilatéral intervenant en prêt, la BlSD a ouvert en 2016 une représentation à Abuja. Ses priorités sont l'agriculture, l'eau potable, les routes, l'énergie et le secteur bancaire. Ses engagements annuels sont compris entre 150 et 200 MUSD.

Les bailleurs de fonds émergents, surtout la Chine¹⁸ et l'Inde, sont très présents au Nigéria, notamment dans le secteur des infrastructures (électricité, transport ferroviaire, aéroports, pour la Chine). Les prêts de l'Exim Bank of China sont liés le plus souvent et de montant considérable (9,5 Mds d'USD annoncés

¹⁴ Hors dette contingente, estimée à 6 % du PIB.

¹⁵ À laquelle sont venus s'ajouter récemment 600 M d'USD d'aide budgétaire globale de la BAFD et, au premier trimestre 2017, 1,5 Mds d'USD d'émission obligataire (eurobond).

¹⁶ 6,7 Mds d'USD auprès de la BM et 1,12 auprès de la BAFD.

¹⁷ En 2014, 13,9 USD/hab. au Nigéria contre une moyenne de 47,77 USD/hab. en ASS.

¹⁸ La Chine est de très loin le premier créancier bilatéral du Nigéria, avec un encours de 1,6 Mds d'USD au 31/12/2016.

début 2017) pour le financement d'infrastructures (train léger d'Abuja, métro de Lagos, différentes voies ferrées, distribution électrique dans le *Federal Capital Territory* [FCT]...) ou la mécanisation de l'agriculture...

Ni la Banque Européenne d'Investissement (BEI) (qui n'intervient qu'en intermédiation bancaire, sauf cas exceptionnel), ni la *Kreditanstalt für Wiederaufbau* (KfW) (très peu active au Nigéria), ni l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) (qui privilégie l'assistance technique et les subventions) ne sont très actifs en prêt souverain au Nigéria. L'AFD est donc, avec la Chine, l'un des principaux prêteurs bilatéraux du pays. Son encours souverain au 30/06/2017 (191,2 M d'EUR, pour des engagements bruts souverains de 819,4 M d'EUR) est toutefois presque anecdotique à l'échelle du PIB et de la dette. Il devrait fortement augmenter au cours de la période 2017-2021, au gré des versements sur les concours accordés ces dernières années.

Les bailleurs de fonds en dons sont d'abord concentrés sur les secteurs sociaux

Le *Department for International Development* du Royaume-Uni (DfID) est le bailleur de fonds en dons le plus actif, présent dans de nombreux secteurs, avec une enveloppe de subvention ou d'aide technique de 1,1 Md de livres sur la période de son dernier plan opérationnel (2011-2016). En cours de révision, celui-ci ciblait tout particulièrement la promotion d'une bonne gouvernance à tous les niveaux, l'amélioration de l'environnement des affaires ou encore l'appui aux services de base.

Le Programme Indicatif National (PIN) 2014-2020 de l'Union Européenne (UE)¹⁹ s'élève à 512 M d'EUR et se concentre sur la santé, la nutrition, la gouvernance et l'énergie durable. Début 2017, la totalité du PIN était déjà engagée, ainsi d'ailleurs que l'enveloppe du Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU) réservée au Nigéria, sauf pour des projets directement liés au contrôle des migrations. 85 % du Programme Indicatif Régional (PIR) sera engagé à fin 2017.

L'Agence américaine pour l'aide internationale (USAID) intervient, quant à elle, à hauteur de 650 M d'USD par an dans de multiples secteurs, surtout sociaux : santé en premier lieu, éducation, eau et assainissement, agriculture et sécurité alimentaire, gouvernance...

Très présente au Nigéria (contrairement à la KfW), la *Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (GIZ) allemande mobilise de son côté plus de 80 experts techniques et une enveloppe financière de l'ordre de 30 M d'EUR par an, dans les secteurs du développement économique durable, de l'énergie, de l'éducation, de l'agriculture et de l'intégration régionale. Elle a une stratégie de mobilisation des fonds de l'UE avec lesquels elle a notamment mis en place un important programme d'appui aux énergies renouvelables (*Nigerian Energy Support Programme/ NESP*), qui devrait être renouvelé en 2018.

JICA, enfin, travaille surtout dans l'amélioration des infrastructures de base (énergie et transport, déchets solides), le développement social en zone urbaine (eau, santé) et l'appui aux zones rurales, en mobilisant surtout de l'expertise technique et des dons, mais avec la volonté de proposer à terme du prêt souverain.

Une coordination des bailleurs de fonds minimaliste

Le ministère fédéral du Budget et de la Planification, qui assure la fonction de planification stratégique, est censé coordonner les bailleurs en dons, tandis que le ministère fédéral des Finances assure la relation avec les bailleurs en prêts.

L'effort de coordination entre les bailleurs ou les partenaires au développement s'est dans un premier temps concentré sur la programmation stratégique, à travers l'élaboration d'une *Country Partnership Strategy* (CPS)²⁰, impulsée par la BM et le DfID, entre

2005 et 2012, puis d'un Country Assistance Framework (CAF) qui couvrait la période 2013-2015, ce dernier exercice ayant été principalement piloté par la BM. L'exercice n'a pas été renouvelé depuis, faute de réel leadership côté gouvernemental comme côté bailleurs de fonds. Le CAF a néanmoins permis de réactiver un certain nombre de groupes sectoriels comme ceux de l'eau et de l'assainissement (avec coprésidence JICA et AFD jusqu'en 2015), de l'agriculture ou de l'énergie, mais le dialogue opérationnel concerté avec les ministères techniques reste très modeste. Les chefs de coopération se réunissent chaque mois essentiellement pour évoquer la situation macroéconomique du Nigéria et quelques sujets d'actualité, dans le cadre de ce qu'on appelle le *Development Partners Group* (DPG), auquel l'AFD participe, mais dont les bailleurs émergents sont totalement absents. Ce forum informel n'entretient pas de dialogue structuré avec le gouvernement. L'UE réunit chaque mois, de son côté, les chefs de coopération européens, ce qui permet d'assurer un minimum de partage d'informations, en l'absence de document de programmation conjointe (DPC).

À noter que les partenaires actifs dans le nord du Nigéria se concertent dans le cadre d'un sous-groupe « développement du Nord-Est » pour apporter une réponse aux enjeux de développement de cette région.

“

L'AFD est, après la Chine, le principal prêteur bilatéral du pays. Son encours souverain est toutefois très faible à l'échelle du PIB et de la dette.

1.4 DES RELATIONS BILATÉRALES AU BEAU FIXE

La puissance économique du Nigéria se double aujourd'hui de son émergence sur la scène politique africaine et mondiale. Depuis 1999 et l'amorce d'une transition démocratique, la France et le Nigéria ont entrepris un véritable rapprochement, révélé notamment par les convergences de vue et les coopérations dans la quête d'une sortie de crise en Côte d'Ivoire et en République Centrafricaine, ou, plus récemment, dans la lutte contre le terrorisme au Nigéria où les autorités reconnaissent que la réponse doit être concertée au niveau régional (groupes terroristes qui passent aisément les frontières autour du bassin du lac Tchad).

Lors de la visite du président Yar'Adua à Paris en juin 2008, un partenariat stratégique avait été annoncé entre les deux pays. Plusieurs visites ministérielles ont ensuite permis de donner plus de substance à ce partenariat. Au cours des années récentes, la lutte commune contre les groupes terroristes et en particulier Boko Haram a beaucoup rapproché les deux pays. Le Président Hollande est d'abord venu au Nigéria, en février 2014, en tant que seul chef d'Etat non-africain invité à participer à la célébration du Centenaire de la réunification des deux Nigéria Nord et Sud. À cette occasion, il a réaffirmé sa volonté de développer avec le Nigéria un partenariat équilibré, favorisant les échanges entre les deux pays. Il a par ailleurs indiqué que les financements de l'AFD au Nigéria pourraient atteindre 660 M d'EUR au cours des trois années suivantes. Le Président Hollande a ensuite organisé à Paris, en mai 2014 et à la demande du Président Jonathan, un sommet régional réunissant les Chefs d'Etat de tous les pays riverains du lac Tchad afin de lancer et organiser la lutte commune contre Boko Haram. Le Président Buhari, qui a pris ses fonctions en mai 2015 s'est rendu en visite officielle en France en septembre de la même année et a convié, en mai 2016, un nouveau sommet régional à Abuja à l'occasion duquel le Président Hollande a annoncé l'Initiative lac Tchad²¹. Un *Memorandum of Understanding* (MOU) a été signé entre l'AFD et le gouvernement nigérien portant sur le développement des activités de l'AFD au Nigéria. La France a ainsi été l'artisan du rapprochement entre le Nigéria et ses pays voisins francophones (Niger, Tchad, Cameroun et Bénin) dans la lutte contre Boko Haram. Les relations politiques entre les deux pays sont aujourd'hui au beau fixe.

La France est le 5^{ème} client du Nigéria (pétrole brut surtout) avec une part de marché de 6,3 %, les importations atteignant 535,4 Mds de NGN en 2016. Elle est également le 5^{ème} fournisseur du Nigéria, soit une part de marché de 3,9 % : pétrole raffiné, produits pharmaceutiques (32,6 % en 2016), produits agro-alimentaires... Elle s'affiche au rang de 6^{ème} partenaire commercial du Nigéria avec une part de marché de 5 %. *A contrario*, le Nigéria est le premier partenaire commercial de la France en ASS.

Les liens économiques entre la France et le Nigéria sont forts et anciens. Ils sont fermement arrimés depuis des décennies aux

plateformes d'extraction pétrolière du Golfe de Guinée. Grâce au groupe Total, le Nigéria était en 2014 le 3^{ème} fournisseur de pétrole brut de la France.

Le Nigéria est aussi la 1^{ère} destination des investissements directs étrangers (IDE) français en ASS, avec 901 M d'EUR d'investissements en 2014. Fin 2014, le stock d'IDE français atteignait 7,5 Mds d'EUR dans le pays. Total est particulièrement actif dans le pays, qui représente 12 % de sa production mondiale et y investit entre 1 et 2 Md d'USD par an. Si Total n'occupe que la 3^{ème} place parmi les producteurs d'hydrocarbures (derrière Shell et ExxonMobil), le groupe est le 1^{er} distributeur de carburants, avec une part de marché estimée entre 13 et 15 %. Sans surprise eu égard au tissu productif nigérien, l'industrie extractive est le premier réceptacle des investissements français au Nigéria avec 6,3 Mds d'EUR en 2014, représentant 80 % du stock d'IDE français au Nigéria, principalement du fait de Total E&P pour qui le Nigéria est le pays le plus important en termes de production (257 000 b/j), mais également des entreprises parapétrolières (Ponticelli, Technip, Vallourec...) ²². Les autres secteurs de présence française au Nigéria sont la cimenterie (Lafarge-Holcim), les gaz industriels (Air Liquide), les équipements électriques (Alstom, Schneider Electric), la construction (Bouygues, Vinci), l'assurance (AXA Mansard) ou encore le transport aérien (Air France, Thalès). Hormis les équipementiers électriques et, dans une moindre mesure, les entreprises de travaux publics et cimentier sus-visés, les quelques entreprises françaises implantées au Nigéria sont peu présentes sur les chaînes de valeur soutenues par l'AFD dans le pays. Le pays est éligible aux instruments d'aide-projet de la DG Trésor du Ministère français des Finances.

Enfin, compte tenu du poids et du rôle moteur de l'économie nigérienne dans la région, l'intégration économique régionale dépend beaucoup de l'action du Nigéria au sein de la CEDEAO.

²¹ L'Initiative lac Tchad matérialise l'ambition de l'AFD de contribuer à atténuer les facteurs de vulnérabilités qui ont nourri l'insurrection de Boko Haram. Ces fragilités sont nombreuses et profondes, en partie partagées avec les voisins de la grande région sahélienne. Elles sont également le fruit de dynamiques propres à la sous-région, à la géographie du lac et aux ressources que ce dernier fournit. Il s'agit d'une initiative régionale de la France en faveur des quatre pays riverains du lac Tchad (Tchad, Niger, Nord-Cameroun et Nord-Est du Nigéria), qui a trois composantes : un projet régional *ad hoc* (RESILAC), financé sur subvention à hauteur de 5 MEUR et sur le FFU à hauteur de 31,1 MEUR, qui promeut l'autonomisation des populations déplacées, réfugiées et hôtes par la petite activité économique, notamment agricole ; (ii) un ensemble de projets et programmes à l'échelle nationale, en cours et à venir, menés dans les régions du pourtour du lac au Nigéria, pour un volume de financements en cours de plus de 120 MEUR ; (iii) un volet analytique, destiné à renforcer et à valoriser la connaissance sur les dynamiques de conflit dans la sous-région, matérialisé par des financements en faveur de la recherche appliquée.

²² Source : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/File/426026>.

2.

UN BILAN DES ACTIVITÉS PASSÉES CONFORME AUX PRÉVISIONS

La stratégie 2014-2016 prévoyait, hors activité régionale, l'octroi de financements en faveur de 10 projets (hors garanties ARIZ) et des montants d'autorisations de financement de 470 M d'EUR en prêt souverain concessionnel, de 177,5 M d'EUR en non-souverain (y compris ARIZ) et de 12,5 M d'EUR en subvention (y compris sur délégation de fonds), soit 660 M d'EUR au total. Cette stratégie pays (la seconde depuis l'ouverture des locaux d'Abuja en 2008) avait comme finalité « un développement inclusif et durable » du Nigéria, comme objectifs stratégiques le « développement économique par une croissance inclusive et durable » et le « développement humain par une réduction des inégalités sociales et spatiales », et comme objectifs plus opérationnels la « diversification de l'économie et l'amélioration de sa compétitivité » et la « promotion de villes durables ». Les principales activités qui en découlaient portaient sur « le développement des PME et de l'agriculture familiale », « le renforcement de l'accès à l'énergie et la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique » et « l'amélioration des infrastructures urbaines (accès à l'eau, au logement, à l'assainissement, aux transports...) ».

Début 2016, cette stratégie a été infléchie pour viser une augmentation des volumes d'activité, anticiper la fin du conflit Boko Haram et préparer un rééquilibrage progressif de l'activité vers le nord du pays.

Près de 633 M d'EUR ont été approuvés par les Instances de décision de l'AFD sur la période considérée, hors projets régionaux. Hors Fonds d'Études et de Renforcement de Capacités (FERC) et Fonds d'Expertise et de Transfert d'Expertise (FEXTE), dix projets ont été engagés, dont trois accords de garantie de portefeuille ARIZ. Si l'activité non souveraine monte en puissance (143,4 M d'EUR de prêt non souverain [PN] et 31 M d'EUR d'ARIZ), elle reste loin derrière l'activité souveraine, qui atteint 462 M d'EUR, dont 12,5 M d'EUR en subvention. À l'exception du secteur de l'agriculture familiale, sous-représenté (56,4 M d'EUR), les autres priorités de la stratégie précédente sont bien réparties, avec un leadership assuré par le développement urbain et l'énergie.

À l'exception d'un projet d'hévéaculture, dont l'instruction n'a pas abouti, d'un projet de soutien au secteur du logement, repoussé à 2018, d'un projet de transport électrique, repoussé à fin 2017-début 2018, et de prêts directs potentiels à des compagnies d'électricité (remplacés partiellement par une ligne de crédit dédiée), les projets pré-identifiés dans la stratégie 2014-2016 ont été approuvés sur la période, même si leur montant a pu varier parfois significativement. En revanche, des projets qui n'étaient pas pré-identifiés lors de l'élaboration de la stratégie précédente ont pu être instruits et octroyés durant la période, comme les projets *Rural Access and Mobility Project in Imo State* (RAMP Imo), *Development Bank of Nigeria* (DBN) ou ligne de crédit en faveur des compagnies privées d'électricité, les DISCOs. Dans les faits, une programmation détaillée est donc difficile à concrétiser dans un pays comme le Nigéria où les instructions peuvent s'avérer longues et les conditions d'intervention fragiles.

Au 31 décembre 2016, toutes les conventions de financement correspondantes étaient signées, à l'exception de celles de deux garanties de portefeuille ARIZ et de deux dossiers approuvés fin 2016 (projet en faveur de l'eau urbaine, Water III, et projet RAMP Imo). Outre ces deux derniers projets, deux autres dossiers n'ont pas encore commencé à décaisser, les projets de soutien à la formation professionnelle dans le secteur électrique et d'appui aux distributeurs d'électricité (DISCO).

Trois des projets octroyés sur la période considérée sont cofinancés, dont deux à travers des délégations de fonds de l'UE. Trois entrent en outre dans le cadre de programmes nationaux soutenus par la BM, dans l'eau urbaine et dans les pistes rurales. Dans le dernier cas (RAMP Imo), l'AFD a renouvelé son partenariat avec la BM en lui confiant, comme c'était déjà le cas du projet précédent RAMP 2, la délégation de suivi du projet. À l'inverse, dans le secteur de l'eau, l'AFD supervise désormais en direct les deux projets décidés durant le dernier triennum, à savoir *Water III* et *Ogun Water*.

Géographiquement, l'AFD intervient désormais directement dans treize États fédérés sur trente-six, et indirectement dans l'ensemble du pays grâce aux accords de portefeuille ARIZ, à l'appui au secteur de la distribution électrique, à la création de DBN et au projet de formation professionnelle dans le secteur électrique.

La gamme d'instruments financiers mobilisée, initialement centrée sur les prêts souverains, s'est élargie aux lignes de crédit, aux garanties ARIZ et aux subventions via les délégations de fonds européens. L'activité non souveraine publique reste inexistante, en l'absence de contreparties publiques bancables ou à la gouvernance irréprochable. Par contre, l'activité bancaire s'est bien développée, à travers une ligne de crédit spécialisée et trois accords de portefeuille ARIZ. Sur la période, l'AFD n'a pas été en mesure de conclure de prêts directs aux entreprises. L'absence d'offre adaptée en monnaie locale l'explique pour l'essentiel.

“

La gamme d'instruments financiers mobilisée, initialement centrée sur les prêts souverains, s'est élargie aux lignes de crédit, aux garanties ARIZ et aux subventions via les délégations de fonds européens, soit un total d'engagements de 660 M EUR sur 2014-2016.

3.

UNE STRATÉGIE
D'INTERVENTION
DE L'AFD SANS
RUPTURE

²³ Lagos, Cross River, Niger, Osun, Adamawa, Enugu, Ogun, FCT, Ondo, Plateau, Cross River, Imo, Borno

3.1 DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES RÉPONDANT AUX PRIORITÉS DU PAYS ET CONFORMES À CELLES DE L'AFD EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE

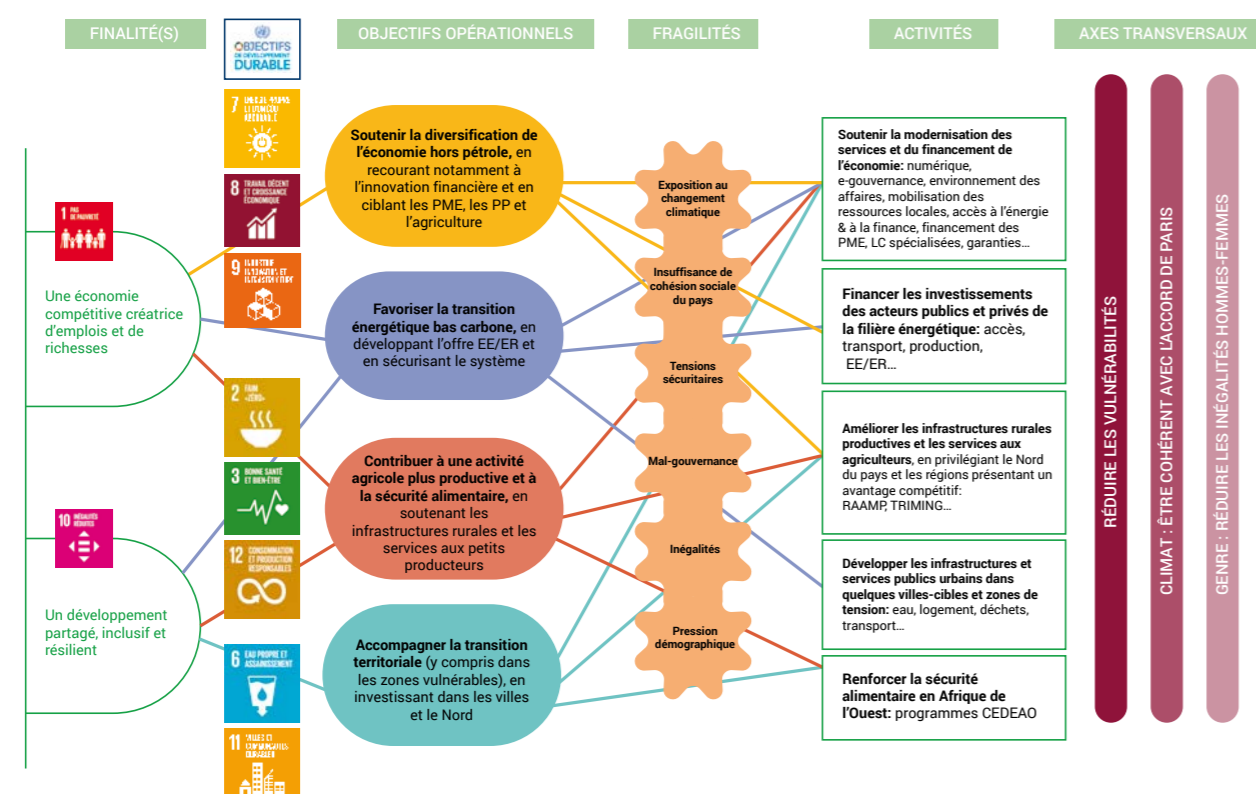
Pour la période 2017-2021, un peu moins de 10 ans après son implantation au Nigéria, l'AFD propose des inflexions stratégiques plutôt qu'une refonte complète de son cadre d'intervention. En effet, si l'environnement macroéconomique, politique et sécuritaire du pays a changé, ses fondamentaux et ses fragilités persistent : potentiel de croissance élevé, pression démographique, exposition au changement climatique, insuffisante cohésion sociale, gouvernance perfectible, besoins d'investissements colossaux, inégalités sociales et géographiques... Les nouvelles orientations tiennent compte (i) des priorités de l'AFD dans le monde et sur le continent africain, en conformité avec les orientations stratégiques de la France²⁴, mais aussi (ii) des inflexions de politique économique et sociale du gouvernement nigérian, enfin (iii) du contexte de sortie progressive de la « crise Boko Haram », dans un environnement qui reste structurellement fragile.

Parmi les trois grandes priorités stratégiques du gouvernement nigérian (restauration de la croissance économique, construction d'une économie compétitive et amélioration du capital humain), dont la finalité est de « promouvoir une croissance inclusive », l'AFD privilégie le **facteur économique** tout en s'assurant de la soutenabilité du développement du pays et du juste partage de ses fruits, conformément aux finalités de la stratégie régionale de l'AFD en ASS.

La finalité des interventions de l'AFD est ainsi de **contribuer au développement d'une économie compétitive, créatrice d'emplois et de richesses, et à un développement partagé, inclusif et résilient**. Quatre objectifs opérationnels, très largement alignés sur les priorités stratégiques des autorités nigérianes (ERGP) et de l'AFD en Afrique, sont privilégiés, avec une intégration transversale des enjeux de réduction des inégalités femmes-hommes et de lutte contre le changement climatique :

1. **Soutenir la diversification de l'économie hors pétrole**, en recourant notamment à l'innovation financière et en ciblant les PME, les PPP et l'agriculture ;
2. **Favoriser la transition énergétique bas carbone**, en sécurisant le système électrique et en développant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique ;
3. **Contribuer à une activité agricole plus productive et à la sécurité alimentaire**, en soutenant les infrastructures rurales et les services aux petits producteurs ;
4. **Accompagner la transition territoriale** (y compris dans les zones vulnérables), en investissant dans quelques villes et dans le Nord du pays.

Schéma logique d'intervention de l'AFD au Nigéria



Fondés sur l'analyse des enjeux de développement durable et des priorités politiques du gouvernement nigérian, ces choix tiennent compte de la valeur ajoutée que l'AFD peut apporter dans un pays comme le Nigéria (par rapport aux autres partenaires au développement), des instruments financiers dont elle dispose (du prêt surtout) et des opportunités qu'ils offrent en termes de co-financement.

Certaines fragilités identifiées sont directement ciblées (l'exposition au changement climatique, les inégalités territoriales, l'insuffisante cohésion du pays, la mal-gouvernance, des infrastructures sous-dimensionnées, notamment dans le secteur électrique, ...) quand d'autres (pression démographique, tensions sécuritaires,...) ne sont pas abordées frontalement. Pour ces dernières, l'AFD veillera toutefois à « ne pas nuire »²⁵.

La stratégie « Tout Afrique » de l'AFD sera mise en œuvre à travers l'approche du sujet transnational « lac Tchad », et plus précisément la mise en œuvre de l'Initiative lac Tchad. Au-delà, l'AFD accompagnera au Nigéria plusieurs grandes transitions africaines : les transitions énergétique et territoriale, très directement en tant que priorités opérationnelles ; les transitions

écologique, numérique et citoyenne, à travers certaines activités. Elle déploiera également une stratégie multi-acteurs, avec des priorités données à la BM, à la BAfD, à PROPARCO et à la CEDEAO.

Enfin, l'innovation se retrouvera surtout dans les instruments financiers que l'AFD souhaite proposer au Nigéria.

Le schéma logique d'intervention de l'AFD au Nigéria est à voir sur la page précédente.

3.2 DES OBJECTIFS ET ACTIVITÉS RENOUVELÉS

Pour atteindre ses objectifs, l'AFD entend conduire les différentes activités décrites ici. Certaines d'entre elles ont pu être engagées au cours de la stratégie précédente et contribueront aux dits objectifs, notamment dans les domaines électrique, urbain, agricole, de financement des PME ou de sécurité alimentaire. D'autres seront plus innovantes.

Soutenir la modernisation des services et du financement de l'économie

Le financement du secteur privé reste l'une des priorités de l'AFD au Nigéria pour garantir la diversification de l'économie et favoriser la création d'emplois. Sur la période 2017-2021, le groupe AFD continuera à accompagner le développement du secteur privé malgré la crise économique de 2016-2017, avec la mise en place de nouvelles lignes de crédit aux meilleures banques de la place (PROPARCO, de manière générale, et AFD pour certaines lignes spécialisées sur l'énergie verte labellisées SUNREF, sur les industries culturelles et créatives et sur l'enseignement supérieur), ou l'octroi de garanties ARIZ/EURIZ, principalement sous forme de garanties de portefeuille. L'AFD renforcera aussi son partenariat avec DNB, déjà soutenu à travers une ligne de crédit, en développant un produit national de garantie potentiellement contre-garanti par le guichet ARIZ. Elle pourrait au cours de la période considérée renouveler son opération de refinancement d'AFC selon les performances atteintes dans le cadre du concours octroyé début 2017.

L'AFD soutiendra en parallèle l'effort de mobilisation de l'épargne nationale en faveur du financement des infrastructures au Nigéria en développant des produits financiers adaptés aux acteurs locaux. À cet effet, elle envisage de soutenir :

- l'institution financière INFRACREDIT, en partenariat avec la *Nigeria Sovereign Investment Authority* (NSIA), pour développer les financements longs en monnaie locale pour les projets d'infrastructures privées (outil de garantie de type contingent-capital) ;

- la *Nigeria Mortgage Refinance Company* (NMRC) et d'éventuelles initiatives fédérales alternatives (comme le *Family Home Fund*) destinées à favoriser l'accès au logement des ménages à revenu faible ou modéré, grâce à des mécanismes de garantie (rehaussement de crédit d'émission obligatoire ou développement de produits d'assurance) ou de prêts non souverains ;
- les rares États fédérés solvables (comme celui de Lagos) pour leurs émissions obligataires en monnaie locale, de préférence vertes, grâce à une offre de garantie sous-souveraine ;
- les producteurs indépendants d'électricité (*Independent Power Producers* [IPPs]) dans le secteur électrique, avec une offre de Garantie Partielle de Risque (*Partial Risk Guarantee* [PRG]) aux côtés de la BM et de la BAfD (cf. infra).

Ces interventions restent néanmoins contraintes par le contexte macroéconomique du Nigéria et l'absence d'offre en monnaie locale pour l'AFD.

Enfin, l'AFD et PROPARCO porteront des offres de groupe de financement des acteurs économiques privés, chaque fois que possible, en premier lieu dans le secteur électrique et de l'agro-industrie, en prêt *corporate* ou en intermédiation bancaire le cas échéant. L'AFD promouvra de manière proactive le futur fonds d'investissement commun CDC/AFD, avec comme cibles privilégiées les entreprises des secteurs électriques, du numérique, du logement et du transport. Les relations d'affaires seront renforcées autant que possible avec la NSIA, très impliquée dans ces secteurs.

²⁴ La priorité de l'action de la France est donnée à l'Afrique, continent émergent du XXI^{ème} siècle. Le renforcement de l'action de la France dans les pays en sortie de crise et/ou en situation de fragilité constitue l'angle à partir duquel cette stratégie est abordée. La stratégie est enfin alignée avec l'agenda de développement durable de 2030 à travers le pilotage et la mise en œuvre des actions permettant d'atteindre les ODD.

²⁵ Le concept « Ne pas nuire » est défini comme étant « le principe consistant à s'assurer que l'intervention ne contribue pas involontairement à renforcer des facteurs de fragilité ou de conflit ». Par extension, il s'agit de « l'ensemble des méthodologies d'analyse du contexte et d'outils d'aide à la décision permettant aux acteurs de l'aide d'infléchir les projets pour en réduire les effets négatifs. »

Hors champ du financement non souverain mais à titre de contribution à la modernisation des services à l'économie, un appui à la gouvernance de l'administration publique sera envisagé durant la période. Il s'agirait d'accompagner le gouvernement fédéral et/ou certains États fédérés dans l'augmentation des recettes fiscales non pétrolières (de préférence avec la BM) et dans l'amélioration de l'environnement des affaires, notamment en proposant des solutions numériques (e-gouvernance et *open-governance*). L'AFD s'attachera à rechercher également des partenariats avec des bailleurs en don travaillant sur ces mêmes thématiques : des délégations de fonds ou du mixage prêt/subvention pourraient être mobilisés en ce sens. Dans le numérique, au-delà de l'e-gouvernance, l'AFD pourrait proposer de financer en prêts souverains certains investissements publics, notamment pour promouvoir l'accès universel ou l'identification numérique. Un tel soutien contribuera à la **transition numérique** du pays.

Financer les investissements des acteurs publics et privés de la filière énergétique

Récemment privatisée, la filière énergétique a un énorme besoin d'investissement, et par conséquent de financement souverain et non souverain. Si la puissance électrique installée du pays est de 13.300 MW, la capacité électrique réellement disponible sur le réseau est limitée à environ 4.500 MW (en 2016), pour une demande au moins deux fois supérieure. Cet écart s'explique par des contraintes en termes de capacités de transport, par l'obsolescence et le manque de maintenance des infrastructures de production (la capacité installée effective est estimée à 6.800 MW en 2015), mais aussi par le goulet d'étranglement que représente l'approvisionnement en gaz. En outre, les tensions politiques ont récemment exacerbé les actes d'incivisme et de vandalisme dans le Delta du Niger qui ont eu pour conséquence la détérioration du cadre d'opération et d'exploitation des hydrocarbures et, par conséquent, du secteur électrique. Les pertes globales du système électrique sont très élevées, estimées à plus de 40 %. La distribution de l'électricité disponible est irrégulière et instable : les délestages récurrents obligent une large partie de la population et la quasi-totalité des entreprises à se doter de moyens d'autoproduction, essentiellement des groupes électrogènes coûteux et polluants. L'ensemble de la filière enregistre des dettes croisées énormes qui freinent les velléités d'investissement, dettes notamment dues à des tarifs qui ne reflètent pas les coûts et aux difficultés budgétaires publiques. Dans ces conditions, l'approvisionnement en électricité est aujourd'hui en crise profonde et constitue une contrainte majeure pesant sur le développement économique et social du pays.

Le gouvernement nigérian vient toutefois, début 2017, d'approuver un ambitieux plan de restructuration du secteur, soutenu techniquement et financièrement par le groupe de la BM. Il prévoit notamment l'apurement des dettes publiques, des ajustements tarifaires, l'injection de liquidités permettant l'apurement des dettes croisées, un vaste programme d'installation de compteurs, la réalisation de projets prioritaires de transport, etc.

Compte tenu de l'important retard en infrastructures de la filière et de la crédibilité du plan de redressement du secteur, le groupe AFD continuera de soutenir ce dernier en mobilisant à la fois des instruments souverains et non souverains, y compris, dans la mesure du possible, des instruments de garantie de paiements publics de type PRG en faveur des IPPs solaires (dont un grand nombre sont dans le nord du pays), en co-partage de risque avec la BM ou la BAfD.

Plus précisément, l'AFD soutiendra (i) le renforcement de la capacité opérationnelle de transport électrique (au niveau national mais aussi régional, dans le cadre du *West African Power Pool* [WAPP]), à travers des prêts au gouvernement fédéral, (ii) la mise à niveau des réseaux de distribution et le renforcement des

capacités opérationnelles des opérateurs à travers des lignes de crédit spécialisées aux banques commerciales, et, le cas échéant, (iii) des mécanismes de garantie d'achat de l'électricité ou couvrant le producteur contre le risque de non-paiement de l'électricité par l'acheteur public dans le cadre des projets solaires en cours de structuration. Elle mobilisera en ce sens notamment son dispositif SUNREF en faveur des petits projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique en partenariat avec l'UE, selon l'approche mixage prêt/don. L'accès à l'électricité pourrait aussi bénéficier à terme du soutien de l'AFD, surtout en zone rurale, une fois que les contraintes institutionnelles auront été levées. Bien entendu, le projet d'appui à la formation professionnelle dans le secteur électrique, octroyé début 2015, sera mis en œuvre durant la période de la stratégie. Il pourrait être étendu le moment venu à la thématique de la formation professionnelle aux énergies propres et renouvelables.

Enfin, le groupe AFD pourrait soutenir la réduction du torchage de gaz des puits de pétrole, selon les modalités financières identifiées dans le travail d'analyse réalisé début 2017 sur la question. Une étude approfondie sur le torchage de gaz nigérian a en effet été menée. Elle a permis de clarifier les enjeux et contraintes du secteur, et propose des solutions de financement. Elle sera diffusée auprès du gouvernement et des autres bailleurs afin d'alimenter une dynamique commune. Elle constituera également la base de la prospection de projets dans ce domaine (en non souverain à ce stade).

De manière générale, l'AFD soutiendra les projets exemplaires d'un point de vue climatique.

L'ensemble de ces activités contribueront notamment à la **transition énergétique** bas carbone du Nigéria.

Améliorer les infrastructures rurales productives et les services aux agriculteurs

Le secteur agricole souffre de carences dans tous les domaines : droit foncier inadapté ; infrastructures routières, d'irrigation et de stockage inexistantes ou non entretenues ; accès aux intrants, au crédit et aux techniques insuffisantes ; aval des filières insuffisamment développé et producteurs peu organisés...

Dans ces conditions, l'AFD continuera de se concentrer sur les infrastructures de base permettant de libérer le potentiel agricole du Nigéria : pistes rurales, pour faciliter l'écoulement de la production et, plus nouveau, irrigation à grande échelle dans le Nord du pays, ce qui représente un des principaux leviers de la productivité contribuant à la réduction des conflits à long terme. Ces priorités répondent aux besoins du Nigéria, sont en ligne avec la politique du gouvernement et sont finançables en prêt souverain. Dans la mesure du possible, ces portes d'entrée technique doivent aussi permettre d'accompagner les États fédérés dans leurs efforts de facilitation de l'accès des agriculteurs (i) aux services financiers et de formation agricole, (ii) aux intrants, (iii) à des solutions de stockage adaptées, (iv) à des facilités de transformation et (v) au marché.

Les montants mobilisables en prêt souverain ne permettant pas à l'AFD d'avoir des impacts déterminants à l'échelle du pays, l'Agence cherchera à s'inscrire dans le cadre de programmes nationaux (RAAMP, TRIMING) et à recourir à des cofinancements avec des bailleurs de fonds comme la BM ou la BAfD qui investissent massivement dans le développement rural, afin de bénéficier des effets de levier correspondants. Les modalités de cofinancement expérimentées dans le cadre du projet RAMP Imo, qui prévoient que le concours de l'AFD soit consacré en totalité à un ou plusieurs États dans le cadre du programme fédéral

²⁶ L'AFD intervient (RAMP 2) dans trois États du Sud : Osun, Enugu et Imo ; et dans deux États de la middle belt : Niger et Adamawa.

soutenu par le partenaire de référence, permettent de bénéficier de l'expérience de ce dernier et du schéma institutionnel mis en place (unité fédérale de gestion de projet, procédures...), tout en entretenant des relations privilégiées avec un petit nombre d'États fédérés (de préférence où l'AFD intervient déjà dans d'autres secteurs et dans le nord du pays).

Cette approche permet également un rééquilibrage progressif du portefeuille de l'Agence vers le Nord du pays puisque, tout en poursuivant le dialogue avec les États dans lesquels l'AFD intervient déjà dans le Sud, de nouveaux partenariats peuvent s'engager ainsi avec de nouveaux États du Nord²⁶.

À ce jour, les perspectives d'intervention en faveur des infrastructures rurales concernent la troisième phase du projet RAMP (RAAMP 3), en préparation avec la BM, et le projet de transformation du secteur de l'irrigation dans le Nord du Nigéria (TRIMING), également financé par la BM et en cours d'exécution, mais dont certains périmètres qui font actuellement l'objet d'études de préféabilité ne seront pas financés par la BM.

Au-delà de cette priorité donnée aux infrastructures, l'activité souveraine de l'AFD dans le secteur rural au Nigéria pourrait, de manière plus opportuniste, s'intéresser à d'autres services (crédit, intrants, accès au marché, formation agricole...) ou à certaines filières porteuses (caoutchouc, igname, manioc, karité, sésame, arachide, cajou, pêche, élevage...) pour lesquelles le pays dispose d'avantages comparatifs.

Dans son activité non souveraine, le groupe AFD est contraint, jusqu'à preuve du contraire, par l'absence d'offre en monnaie locale qui l'oblige à se concentrer sur le financement de projets agro-industriels à vocation exportatrice, domaine de prédilection de PROPARCO avec lequel les offres de groupe pourraient être développées.

Enfin, et de manière plus opportuniste, l'AFD pourrait étudier le cofinancement avec le Fonds vert d'un programme d'agroforesterie dans l'Etat d'Ogun, si un projet de qualité émerge.

Développer les infrastructures et services publics urbains dans quelques villes cibles et zones de tension

Le développement des infrastructures urbaines est capital pour réussir la transition territoriale et contenir l'impact de la forte dynamique urbaine et démographique du Nigéria. Plusieurs composantes sont envisagées ici, concentrées dans quelques villes cibles : accès à l'eau potable et à l'assainissement, transport urbain et logement. Une intervention dans le secteur des déchets pourrait aussi être envisagée sous réserve de plusieurs prérequis (capacité de la maîtrise d'ouvrage, disponibilité du foncier, gestion des aspects environnementaux et sociaux).

d.1 - Assurer et pérenniser l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en zone urbaine

Dans la suite des engagements en faveur du secteur de l'adduction en eau potable en zone urbaine pris durant la période précédente, l'AFD continuera de soutenir financièrement le programme national de réforme du secteur (NUWSRP), notamment en poursuivant ses appuis en faveur de quelques grands centres urbains déjà soutenus au cours de la phase précédente et ayant démontré des résultats satisfaisants. Les projets soutenus viseront à améliorer (i) l'accès à l'eau potable, (ii) la viabilité financière des compagnies en augmentant leurs revenus et réduisant leurs pertes techniques et commerciales, et (iii) la gouvernance dans le secteur de l'eau urbaine, notamment en promouvant les PPP. En complément, l'AFD s'attaquera à l'assainissement en zone urbaine, dans un premier temps dans le domaine de la gestion des eaux usées et des boues de vidange. Des prêts souverains seront à cet égard consentis au gouvernement fédéral, qui les

retrocedera aux mêmes conditions aux États fédérés concernés, tandis que les compagnies publiques des eaux continueront de jouer leur rôle d'agences d'exécution. Des prêts non souverains ne pourront s'envisager qu'une fois l'autonomie financière atteinte, ce qui est peu probable sur la période considérée même si nos projets y concourront.

La coordination avec la BM et la BAfD, qui soutiennent également le programme NUWSRP, sera poursuivie, notamment en ce qui concerne la répartition géographique et l'appui apporté au niveau fédéral auprès du Ministère en charge des ressources en eau (*Federal Ministry of Water Resources* [FMWR]).

d.2 – Faciliter l'accès au logement

Dans le cadre du développement urbain, l'AFD soutiendra également les initiatives gouvernementales en faveur de l'accès au logement des ménages à revenu faible ou modéré. L'AFD pourrait soutenir la CBN en partenariat avec la BM pour le développement de produits d'assurance facilitant l'accès au crédit hypothécaire des ménages ne disposant pas de capital ou des mécanismes rendant le crédit-logement plus abordable. Comme déjà mentionné plus haut, l'AFD pourrait aussi soutenir une levée de fonds de NMRC sur les marchés nationaux à travers un mécanisme de rehaussement de crédit pour le développement du crédit hypothécaire en faveur des ménages. L'AFD pourrait enfin accompagner, aux côtés de la BM mais plutôt en prêt non souverain, la création du *Family Home Fund*, en cours de structuration.

d.3 - Promouvoir le transport urbain

Les problèmes de mobilité urbaine sont d'acuité dans le pays, notamment dans les plus grandes agglomérations comme celles de Lagos, d'Abuja, de Kano ou d'Ibadan. Seul l'Etat de Lagos a adopté des solutions structurées pour faire face à ces défis, à travers une vaste réforme institutionnelle et la mise en œuvre des programmes *Lagos Urban Transport Projects 1 et 2* (LUTP 1 et 2), et, plus récemment, la préparation du *Lagos State Transport Master Plan 1* (LSTMP 1). Avec la BM, l'AFD fait référence dans ce secteur. Le Conseil d'Etat français et l'AFD ont réalisé une étude sur les PPP et conseillé la mise en concession des services de transport urbain dans la métropole de Lagos. Surtout, l'AFD et la BM ont cofinancé le projet LUTP 2. L'AFD instruit seule le financement de la mise en œuvre du projet LSTMP 1 qui devrait être soutenu par un prêt souverain au début de la période couverte par le présent document stratégique. Plus tard, un nouveau projet de transport urbain pourrait être financé dans un autre Etat fédéré.

Dans tous les cas, l'AFD ciblera systématiquement les infrastructures soutenant le transport collectif, l'intermodalité et/ou la fluidité du trafic. Elle promouvra aussi le transport propre et la gestion du transport, notamment en apportant des appuis institutionnels aux agences publiques compétentes comme celle de LAMATA à Lagos, avec laquelle un partenariat de long terme est engagé.

d.4 – D'une approche projet à une démarche plus systémique

Dans les États fédérés les plus autonomes financièrement et à la gouvernance la plus aboutie (Lagos, dans un premier temps, Kano, peut-être, ensuite), l'AFD essaiera d'évoluer d'une approche d'aide projet classique à une approche plus programmatique et partenariale prenant la forme de l'aide budgétaire (modèle du « performance based agreement » de la BM) et d'un accompagnement en matière de renforcement de la gouvernance locale. Faute de pouvoir prêter directement aux États fédérés sans garantie de l'Etat fédéral, l'AFD proposera dans certains cas de rehausser les émissions obligataires en monnaie locale par des garanties sous-souveraines.

Dans d'autres zones de tension non urbaines comme le Nord-Est du pays, l'AFD mettra en œuvre le projet régional RESILAC, décidé fin 2016, en faveur des populations déplacées à cause du conflit Boko Haram mais aussi des populations hôtes. Ce projet s'inscrit dans l'Initiative transnationale lac Tchad. L'Agence pourrait compléter cette initiative par des actions ponctuelles de reconstruction / modernisation / densification des infrastructures urbaines de base dans la même zone, si l'opportunité se présente, notamment en termes de canal (fonds commun) et d'instrument financier (facilité Vulnérabilité). Par ailleurs, des initiatives d'ONG dans cette même zone pourraient être soutenues, si toutefois les ONG françaises recherchaient des cofinancements de l'AFD en faveur de la reconstruction du Nord-Est, une fois la phase d'urgence passée.

Le renforcement de la sécurité alimentaire, qui figure parmi les activités que l'agence d'Abuja amplifiera au cours de la période à venir, n'est pas développé ici dans la mesure où il s'agit d'une activité entrant dans le cadre des appuis à la CEDEAO et à sa politique agricole, qui ne concerne qu'indirectement le Nigéria (cf. encadré), même si ce dernier pays en bénéficiera au même titre que les autres États membres de la CEDEAO.

Les activités de l'AFD en appui à la CEDEAO

Sur le plan régional, le Nigéria est le « poids lourd » de la CEDEAO. Il représente 60 % de sa population et son économie contribue à elle seule à 72 % de son PIB. La CEDEAO est pour le Nigéria l'instrument privilégié de son intégration dans une région majoritairement francophone. Le Nigéria abrite, depuis sa création en 1975, le siège de la CEDEAO à Abuja.

En janvier 2005, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ont adopté une politique agricole régionale, l'ECOWAP. Elle vise à la fois l'amélioration de la sécurité alimentaire, le développement économique et social et la réduction de la pauvreté et des inégalités entre les territoires de l'Afrique de l'Ouest. Dans la perspective de la souveraineté alimentaire de la région, l'ECOWAP cherche à assurer l'essentiel de la couverture des besoins alimentaires d'une population appelée à doubler au cours des 25 prochaines années (290 millions d'habitants en 2008, plus de 500 millions en 2030).

En tant qu'acteur-clé de l'intégration régionale, la CEDEAO bénéficie depuis 2010 d'un soutien croissant de l'AFD, qui s'est fixé comme objectif de renforcer les organisations régionales compétentes en Afrique de l'Ouest. Les interventions de l'AFD se concentrent dans le domaine de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, à travers l'accompagnement de la CEDEAO dans la mise en œuvre de l'ECOWAP. L'AFD apporte ainsi un soutien technique et financier décisif en faveur de trois projets régionaux structurants dans le secteur agricole, pour un montant cumulé de 58 M d'EUR : le Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANA), le projet de soutien au Plan régional de Lutte et

de contrôle des Mouches des Fruits en Afrique de l'Ouest (PLMF) et le projet d'appui à la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest (RRSA). À ce portefeuille s'ajoute le Projet d'Appui à la Transition Agro-écologique en Afrique de l'Ouest (PATAE), octroyé début 2017, pour un montant de 8 M d'EUR.

Le partenariat avec l'UE dans ce domaine est au cœur de la démarche de l'Agence. Ainsi, sur les 66 M d'EUR de subventions déjà octroyées par l'AFD à la CEDEAO, 46 M d'EUR correspondent à des fonds délégués de l'UE, sur PIR 10ème FED, tandis que 30 M d'EUR additionnels ont été plus récemment sollicités auprès du PIR 11ème FED pour compléter le financement du PATAE, sous la forme d'une délégation de fonds.

Par ailleurs, l'AFD fait activement partie du groupe des bailleurs de fonds de l'ECOWAP. Ce groupe s'engage, depuis 2009, à aligner l'ensemble de leurs appuis relatifs au développement agricole et à la sécurité alimentaire sur les orientations de l'ECOWAP et à promouvoir l'efficacité de l'aide régionale dans ces domaines.

L'AFD est aujourd'hui un partenaire majeur de la CEDEAO et de sa politique agricole. Le partenariat pourrait être élargi à une nouvelle thématique comme la maîtrise démographique, sujet qui devient de première importance politique en Afrique de l'Ouest.

3.3 DES OBJECTIFS TRANSVERSAUX COHÉRENTS AVEC LES PRIORITÉS DE L'AFD AU NIVEAU MONDIAL

À travers ses actions au Nigéria, l'AFD contribuera aux engagements du Groupe pris en matière de changement climatique et de genre. Au regard des fragilités spécifiques au Nigéria, la lutte contre les vulnérabilités constituera un troisième axe transversal à l'ensemble des activités.

Contribuer à amorcer une transition « bas carbone » et une trajectoire de développement résiliente aux effets du changement climatique

Au vu des enjeux climatiques au Nigéria, que ce soit en matière d'émissions de gaz à effet de serre ou d'impacts du changement climatique, l'AFD fera désormais du climat un objectif transversal prioritaire de sa stratégie, dont les secteurs de concentration sont à la croisée des enjeux.

Cela sera naturellement le cas pour le secteur de l'énergie, notamment grâce aux lignes de crédit labellisées SUNREF ou en faveur d'AFD, ou grâce au développement de nouveaux outils de garantie au bénéfice de projets d'énergie renouvelable, le cas échéant en synergie avec PROPARCO. L'intérêt du secteur bancaire pour le marché de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables est avéré, même si la crise économique et bancaire a freiné son appétence au risque. La coopération avec TCN sera renforcée, en particulier sur les sujets de transport d'électricité, en perspective de l'augmentation des capacités de production d'énergie renouvelable. Le partenariat avec NAPTIN pourra à terme être élargi pour proposer des formations aux métiers des énergies renouvelables et de gestion de la demande. Enfin, en capitalisant sur le travail réalisé début 2017 de revue, d'analyse et de propositions, une attention particulière sera portée à la réduction du torchage de gaz, selon les mécanismes financiers pré-identifiés. L'AFD pourrait également mobiliser le Fonds Français pour l'Environnement Mondial en soutien à des initiatives de préservation de la biodiversité.

L'instruction de futurs projets et programmes de l'AFD dans les secteurs de l'eau, du développement urbain, de l'agriculture et de l'énergie devront nécessairement prendre en compte et analyser les risques climatiques auxquels les zones concernées par les projets seront exposées pour, d'une part, étudier les moyens de maximiser les éventuels co-bénéfices en matière d'adaptation au changement climatique associés aux actions et, d'autre part, s'assurer de la résilience au changement climatique des infrastructures financées.

L'AFD continuera d'appuyer les investissements de quelques grandes villes ciblées assurant un développement urbain plus sobre en carbone (transports et éventuellement déchets) et plus résilient (eau).

Les questions de résilience seront notamment très pertinentes pour le développement du portefeuille rural dans le nord du pays, et plus généralement celles de fragilité et de vulnérabilité.

Au-delà du financement de projet, l'AFD cherchera à nouer des coopérations de fond sur le climat avec les institutions

compétentes au niveau fédéral, en particulier le ministère de l'Environnement, et les États fédérés pour peser davantage sur les politiques publiques et renforcer ses partenariats.

Mieux prendre en compte les inégalités femmes-hommes

Les inégalités femmes-hommes sont criantes au Nigéria, que ce soit en matière d'accès aux ressources productives²⁷, au crédit ou encore au foncier. En mars 2016, les membres du Parlement nigérien ont rejeté le projet de loi sur l'égalité entre les femmes et les hommes, le jugeant contraire à leurs convictions. La mesure-phare de ce projet de texte concernait l'âge minimum légal de mariage des jeunes femmes, qu'il était proposé de porter à 18 ans conformément aux engagements internationaux pris par le Nigéria. S'il a été largement critiqué au Nigéria, ce rejet montre que la prise en compte des inégalités femmes-hommes ne va pas de soi dans le pays.

Pour autant, bien conscient de l'impact de telles inégalités sur la croissance, le gouvernement a adopté dès 2007 un cadre stratégique sur le genre (*National Gender Policy - NGP*) qui entend éliminer les biais et pratiques culturels et religieux, ferments des inégalités de genre dans la société nigérienne.

En accompagnement de cette politique et conformément à ses engagements internationaux en la matière, l'AFD mènera conjointement avec les bénéficiaires de ses projets une analyse genre sommaire mais systématique lors de leur identification. Chaque fois que pertinent, elle recommandera aux maîtres d'ouvrage des projets qu'elle finance de développer une approche genre et de mettre en œuvre des activités visant à réduire les inégalités femmes-hommes (à l'échelle du projet ou du secteur). Ainsi, dans le cadre des projets visant au développement des infrastructures – que ce soit en zone rurale ou en milieu urbain –, une réflexion sur les inégalités d'accès des femmes aux différents services sera menée et des actions envisagées. De même, dans le cadre des appuis apportés aux entreprises publiques, une attention sera portée à la place des femmes au sein des structures appuyées (y compris au niveau managérial).

“

Au vu des enjeux climatiques au Nigéria, l'AFD fera désormais du climat un objectif transversal prioritaire de sa stratégie, dont les secteurs de concentration sont à la croisée des enjeux.

²⁷ Ainsi, si les femmes sont responsables de 70 % du travail agricole, de 50 % des activités d'élevage et de 60 % des activités de transformation, elles ont peu accès aux ressources agricoles et aux programmes de soutien à l'agriculture, dans la mesure où les hommes sont considérés comme responsables de la production (*National Gender Policy, 2007, et Country Gender Profile Nigeria, JICA, 2011*).

Lutter de manière transversale contre les vulnérabilités

Les dynamiques de fragilités identifiées impliquent une prise en compte de manière transversale dans la façon dont les interventions seront conçues et mises en œuvre, même si l'AFD n'est pas en mesure de les attaquer toutes de front. Seront surtout visées l'exposition au changement climatique, l'insécurité

alimentaire (à travers la CEDEAO), l'insuffisante cohésion du pays, les inégalités et, de manière très sélective, la mal-gouvernance. Les États du Nord du pays seront plus particulièrement ciblés, chaque fois que possible. La Facilité Vulnérabilité « Minka » et les fonds délégués de l'UE (en particulier le FFU) seront les instruments financiers privilégiés, le cas échéant en mixage prêt/don, notamment pour le passage à l'échelle.

3.4 DES PARTENARIATS RENFORCÉS ET UNE PRODUCTION DE CONNAISSANCES DYNAMIQUE

L'AFD sera plus partenariale au Nigéria au cours des années à venir. Elle privilégiera ainsi les co-financements ou les financements de programmes nationaux, chaque fois que possible, avec deux bailleurs de fonds privilégiés, la BM et la BAfD, pour les prêts souverains, les garanties souveraines de paiements publics et les programmes nationaux (TRIMING²⁸, RAAMP²⁹, NUWSRP³⁰). Avec la BAfD, des cofinancements sont envisagés dans les secteurs agricoles, de la gestion des déchets à Abuja ou du transport (second pont sur le fleuve Niger, en prêt non souverain). Lorsque cela sera possible et pertinent, l'AFD cherchera à mobiliser en délégation des subventions de l'Union européenne (secteur électrique et gestion des déchets, par exemple), mais aussi à tirer partie des solutions offertes par le Plan d'Investissement Extérieur en matière de financement non souverain, notamment en garantie.

L'AFD sera également proactive dans la structuration d'offres de groupe non souveraines avec PROPARCO, en financement *corporate* ou en intermédiation bancaire, sur le modèle du projet SUNREF en cours d'instruction en faveur de deux banques privées. Le cas échéant, elle pourra aussi intervenir en cofinancement avec le nouveau Fonds d'investissement commun CDC/AFD, avec AFC ou avec NSIA, le fonds souverain nigérian, dans le financement d'infrastructures en PPP. Avec NSIA, dont le mandat est proche de celui de la CDC, un partenariat tripartite AFD/CDC/NSAI pourra être envisagé au-delà des cofinancements. Avec DBN, elle apportera son expertise en matière de garantie en faveur des PME pour structurer un fonds de garantie que l'AFD pourrait contre-garantir grâce au dispositif ARIZ.

L'AFD essaiera par ailleurs de développer des partenariats approfondis et de long terme avec quelques États fédérés privilégiés comme Lagos State, Kano State, Ogun State et un Etat du Sud-Sud ou du Sud-Est du pays, où elle concentrera ses projets urbains et ses renforcements de gouvernance locale, autant que possible, tandis que les projets d'infrastructures rurales pourront privilégier le Nord du pays, sans exclusivité toutefois.

Elle essaiera également de promouvoir des opérations avec la Fondation Tony Elumelu en appui à l'entrepreneuriat africain, probablement sous la forme d'un triple dispositif (i) de garantie EURIZ sur-mesure qui viendrait garantir les prêts accordés par les banques commerciales aux jeunes entrepreneurs africains, (ii) de parrainage des mêmes entrepreneurs et (iii) de recherche opérationnelle conjointe sur le jeune entrepreneuriat.

À l'instar de ce qui a été engagé en 2017 dans le cadre du projet RESILAC autour du lac Tchad, l'AFD cherchera aussi à mobiliser plus avant les ONG françaises au Nigéria.

L'offre en anglais du CEFEB s'étoffant progressivement et nos partenaires locaux étant plus nombreux, notamment dans la sphère financière, le Nigéria pourrait plus régulièrement recourir aux prestations proposées par l'université d'entreprise de l'AFD, qui a jusqu'ici accueilli très peu de stagiaires nigériens. Par ailleurs, l'agence d'Abuja poursuivra son partenariat avec l'Institut et les Alliances françaises du Nigéria, qui accueillent régulièrement des manifestations proposées par l'AFD (expositions, projections, conférences).

En marge de ses activités au Nigéria, l'AFD poursuivra enfin son riche partenariat avec la CEDEAO dans le domaine agricole, en appui à la politique agricole commune de l'Afrique de l'Ouest. Elle étudiera l'opportunité d'élargir le champ de ses appuis au-delà de la sécurité alimentaire, en particulier dans la sphère démographique.

Début 2017, l'AFD a engagé un important travail de revue, d'analyse et de propositions sur la question de la réduction du torchage de gaz au Nigéria. Ce travail a été publié dans la collection des « notes techniques » de l'AFD mi-2017. Durant la période de cette stratégie, l'Agence tentera de capitaliser sur ces travaux de production de connaissances, de préférence dans le cadre d'une démarche partenariale avec la BM sur ce sujet. Elle a également engagé sur Fonds d'Etude et d'Expertise Crises et Conflits (FEESC) une étude de référence sur les régions du pourtour du Lac Tchad (notamment au nord-est du Nigéria), sous l'autorité du groupement IRD-IFRA, destinée à disposer d'une « photographie à t0 » de la zone et à définir une série d'indicateurs et des données sentinelles à suivre pour capter l'évolution de la situation de façon dynamique. Il s'agit de la première pierre du volet analytique de l'Initiative Lac Tchad, pierre qui pourrait être complétée durant la période couverte par la présente stratégie. Les analyses sur le Nigéria de l'*International Crisis Group*, qui font autorité, serviront d'indicateur de mesure des dynamiques de conflit et des questions sécuritaires, de façon à mieux identifier et anticiper les risques de dégradation sécuritaire qui pourraient affecter les interventions de l'AFD au Nigéria. Ces mêmes analyses pourront aider à réajuster, le cas échéant, les programmes.

Enfin, l'AFD pourrait mobiliser le Fonds pour l'Économie Verte en Afrique Centrale (FEVAC) pour réaliser des études de vulnérabilité ou encore la Facilité sur les villes résilientes en Afrique (CICLIA) pour approfondir cette problématique à Lagos ou Kano.

²⁸ Transforming Irrigation Management In Nigeria.

²⁹ Rural Access and Agricultural Marketing Project.

³⁰ National Urban Water Service Reform Programme.

4.

UNE AFD « PLUS GRANDE », « PLUS PARTENARIALE » ET « PLUS INNOVANTE » AU NIGÉRIA

Plus grande, en contribuant à l'objectif de croissance des activités de l'AFD dans le monde de 50 % d'ici 2020, dont la moitié à impact positif sur le climat et le genre, et 50 % en non souverain. Dès 2016, les activités de l'AFD au Nigéria (272,6 M d'EUR) ont crû de 51 % (hors régional et PROPARCO) par rapport à la moyenne des années 2014 et 2015. L'augmentation de l'activité devra être confirmée durant la période de cette stratégie en maintenant un niveau d'engagement proche de 300 M d'EUR par an (hors régional), décomposé, à titre indicatif, en deux prêts souverains (l'un entre 150 et 200 M d'USD, l'autre plus modeste, autour de 50 M d'USD), une ligne de crédit (entre 50 et 100 M d'USD), de la garantie (entre 5 et 30 M d'USD chaque année) et très peu de subvention (FERC et délégations).

Plus partenariale, sur les bases décrites dans la partie précédente.

Plus innovante, (i) en appuyant la structuration de mécanismes/institutions financiers locaux permettant la mobilisation de l'épargne locale en vue de financer les infrastructures (Infracrédit, DBN...); (ii) en proposant sa garantie à des émissions obligataires en monnaie locale ciblées (Etat de Lagos, NMRC...) ou en co-garantie avec les bailleurs de fonds multilatéraux sur les projets d'IPP solaires; (iii) en étant précurseur dans le recours à EURIZ, notamment sur la cible des jeunes entrepreneurs, des femmes et des banques du Tier 2; (iv) ou encore en recourant, dans le domaine de la gouvernance financière, à des mécanismes de « *performance based agreements* », sur le modèle de la BM, dans un ou deux États fédérés. Au-delà des instruments financiers, elle innovera en intervenant dans de nouveaux secteurs comme la gouvernance financière, l'enseignement supérieur (en intermédiation bancaire), les industries culturelles et créatives, le numérique et/ou la réduction du torchage de gaz.

5.

INDICATEURS DE SUIVI DE LA STRATÉGIE

Le suivi de la stratégie d'intervention de l'AFD au Nigéria se focalisera sur les indicateurs suivants :

<p>OBJECTIF OPÉRATIONNEL 1 : SOUTENIR LA DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE HORS PÉTROLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la modernisation des services et du financement de l'économie : <ul style="list-style-type: none"> → nombre d'entreprises bénéficiaires de financements directs ou indirects de l'AFD ; → investissements accompagnés. 	 
<p>OBJECTIF OPÉRATIONNEL 2 : FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE BAS CARBONE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financer les investissements des acteurs publics et privés de la filière énergétique : <ul style="list-style-type: none"> → puissance énergétique renouvelable ou récupérée financée ; → nombre de personnes raccordées au réseau de distribution d'électricité, ou gagnant accès à l'électrification. 	 
<p>OBJECTIF OPÉRATIONNEL 3 : CONTRIBUER À UNE ACTIVITÉ AGRICOLE PLUS PRODUCTIVE ET À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les infrastructures rurales productives et les services aux agriculteurs : <ul style="list-style-type: none"> → nombre d'entreprises bénéficiaires de financements directs ou indirects de l'AFD ; → investissements accompagnés. 	  
<p>OBJECTIF OPÉRATIONNEL 4 : ACCOMPAGNER LA TRANSITION TERRITORIALE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer les infrastructures et services publics urbains : <ul style="list-style-type: none"> → nombre de personnes bénéficiant d'un service de collecte et d'évacuation des déchets solides dans des conditions sanitaires satisfaisantes ; → nombre de personnes dont la qualité du système d'alimentation en eau potable est améliorée ; → nombre de passagers empruntant les transports en commun sur les tronçons financés. 	 
<p>CIBLE GENRE DE 50 % SUR LA PÉRIODE DE LA STRATÉGIE :</p> <ul style="list-style-type: none"> → pourcentage de projets et programmes financés recevant la note 1 ou 2 du marqueur genre de l'OCDE, à l'exception des financements apportés sous forme d'aide budgétaire globale ou sectorielle, de ligne de crédit non affectée ou de garantie. 	
<p>CIBLE CLIMAT DE 50 % SUR LA PÉRIODE DE LA STRATÉGIE:</p> <ul style="list-style-type: none"> → pourcentage des octrois annuels ayant des co-bénéfices sur le changement climatique. 	

LISTE DES SIGLES

AFD : Agence Française de Développement

AFC : African Finance Corporation

AFiF : Africa Investment Facility

AITF : Africa Infrastructure Trust Fund

APC : All Progressive Congress

APCC : Appel à Projets Crise et Post-Crises

APD : Aide Publique au Développement

APP : Agriculture Promotion Policy

ARIZ : Assurance pour le Risque dans la Zone

ASS : Afrique subsaharienne

ATA : l'Agenda de Transformation Agricole

BaFd : Banque Africaine de Développement

BCN : Banque Centrale du Nigéria

BEI : Banque Européenne d'Investissement

BIsD : Banque Islamique de Développement

BM : Banque Mondiale

BRICs : pays émergents

CAF : Country Assistance Framework

CBN : Central Bank of Nigeria

CDN : Contribution Déterminée au niveau National

CEDEAO : Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest

CIP : Cadre d'Intervention-Pays

CIR : Cadre d'Intervention Régional

COM : Contrat d'Objectifs et de Moyens

CPS : Country Partnership Strategy

DBN : Development Bank of Nigeria

DCP : Document Cadre de Partenariat

Dfid : Department for International Development

DG-Trésor : Direction Générale du Trésor

DISCO : Distribution Company of Electricity

DMO : Debt Management Office

DPC : Document de Programmation Conjointe Européenne

DPG : Development Partners Group

DPO : Division des Partenariats avec les ONG

ECOWAP : Politique agricole commune en Afrique de l'Ouest

ElectriFI : Electrification Financing Initiative

ERGP : Economic Recovery and Growth Plan

EUR : euros

FAD : Fonds Africain de Développement

FASEP : Fonds d'étude et d'Aide au Secteur Privé

FCT : Federal Capital Territory

FED : Fonds Européen de Développement

FEESC : Fonds d'Etude et d'Expertise Crises et Conflits

FFEM : Fonds Français pour l'Environnement Mondial

FEC : Federal Executive Council

FERC : Fonds d'Expertise et de Renforcement de Capacités

FEVAC : Fonds pour l'Économie Verte en Afrique Centrale

FEXTE : Fonds d'Expertise Technique et d'Echange d'Expériences

FFU : Fonds Fiduciaire d'Urgence

FMoF : Federal Ministry of Finance

GAFI : Groupe d'Action Financière

GIABA : Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest

GIZ : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

IBRD : International Bank for Reconstruction and Development

IDA : International Development Association

IDE : Investissements Directs Étrangers

IDH : Indice de Développement Humain

IFRA : Institut Français pour la Recherche en Afrique

INDCs : Intended Nationally Determined Contributions

IPC : Integrated Food Security Phase Classification

IPP : Independent Power Producer

IRD : Institut pour la Recherche sur le Développement

JICA : Agence japonaise de coopération internationale

KfW : Kreditanstalt für Wiederaufbau

LSTMP : Lagos State Transport Master Plan

LUTP : Lagos Urban Transport Project

MW : MegaWatt

MOU : Memorandum of Understanding

MoWR : Ministry of Water Resources

NAPTIN : National Power Training Institute of Nigeria

NASPA-CCN : National Adaptation Strategy and Plan of Action for Climate Change Nigeria

NEEDS : National Economic Empowerment and Development Strategy

NESP : Nigerian Energy Support Programme

NGN : Nigerian Naira

NMRC : Nigeria Mortgage Refinance Company

NSIA : Nigeria Sovereign Investment Authority

NUWSRP : National Urban Water Service Reform Programme

ODD : Objectif de Développement Durable

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PASANAQ : Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique de l'Ouest

PATAE : Projet d'Appui à la Transition Agro-écologique en Afrique de l'Ouest

PCNI : Presidential Committee on North-East Initiatives

PGO : Partenariat pour un Gouvernement Ouvert

PIB : Produit Intérieur Brut

PIE : Plan d'Investissement Extérieur (UE)

PIN : Programme Indicatif National (UE)

PIR : Programme Indicatif Régional (UE)

PLMF : Plan régional de Lutte et de contrôle des Mouches des Fruits en Afrique de l'Ouest

PMA : Pays les Moins Avancés

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PNB : Produit National Brut

POS : Plan d'Orientation Stratégique

PPA : Parité de Pouvoir d'Achat

PPP : Partenariat Public-Privé

PRG : Partial Risk Guarantee

PRI : Pays à Revenu Intermédiaire

PRITI : Pays à Revenu Intermédiaire de la Tranche Inférieure

PROPARCO : Promotion et Participation pour la Coopération économique

RAMP : Rural Access and Mobility Project

RAAMP : Rural Access and Agricultural Marketing Project

RESILAC : Redressement Economique et Social Inclusif du Lac Tchad

RFI : Radio France International

RNB : Revenu National Brut

RRSA : Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest

SAM : Agent Soumis A Mobilité

SUNREF : Sustainable Use of Natural Resources and Energy Finance

TCN : Transmission Company of Nigeria

TRIMING : Transforming Irrigation Management In Nigeria

UBA : United Bank of Africa

UE : Union Européenne

UN : Nations-Unies

USAID : Agence américaine pour l'aide internationale

USD : Dollar américain

VIA : Volontaire International en Administration

WAPP : West African Power Pool

WRI : World Resources Institute

WtE : Waste to Energy

Qu'est-ce que l'AFD ?

Institution financière publique et solidaire, l'AFD est l'acteur central de la politique de développement de la France. Elle s'engage sur des projets qui améliorent concrètement le quotidien des populations, dans les pays en développement, émergents et l'Outre-mer.

Intervenant dans de nombreux secteurs - énergie, santé, biodiversité, eau, numérique, formation -, l'AFD accompagne la transition vers un monde plus sûr, plus juste et plus durable, un monde en commun. Son action s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs de développement durable (ODD).

Présente dans 109 pays via un réseau de 85 agences, l'AFD accompagne aujourd'hui plus de 3500 projets de développement. En 2017, elle a engagé 10,4 milliards d'euros au financement de ces projets.

<http://www.afd.fr>

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Tél. : +33 1 53 44 31 31 – Fax. : +33 1 44 87 99 39
5, rue Roland Barthes, 75 598 Paris Cedex 12 – France

www.afd.fr

